

AVIS D'ANNULATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Demands d'autorisations environnementales ICPE et Loi sur l'eau concernant l'exploitation d'une carrière de sables lieu-dit « Les Petits Buissons », sur la commune de Hanches

L'enquête publique unique prescrite par arrêté préfectoral du 29 juillet 2021, concernant les demandes d'autorisations environnementales au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et au titre des installations, ouvrages, travaux et aménagements (loi sur l'eau – IOTA) présentées par la **Société d'Exploitation de Matériaux de Carrières (S.E.M.C)**, dont le siège social est situé, Chemin de la Sablière Jaune - RN 20 - 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON initialement prévue du lundi 27 septembre 2021 à 9h00 au vendredi 29 octobre 2021 à 17h45 **est annulée**.

Cette annulation est justifiée par l'impossibilité pour le commissaire enquêteur désigné à cet effet par le Président du Tribunal Administratif d'Orléans, d'assurer la conduite de cette enquête publique, pour des raisons de santé

Cette annulation fera l'objet d'un avis dans la presse, sur le site internet de la préfecture, d'un affichage sur le site prévu de l'installation à Hanches et en mairies des communes concernées (Hanches, Gas, Epernon, Droue-Sur-Drouette, Ecrosnes, Gallardon, Bailleau-Armenonville, Houx pour le département de l'Eure-et-Loir et Emancé pour le département des Yvelines).

Un nouvel arrêté préfectoral fixera ultérieurement les dates de l'enquête publique se rapportant à ce projet, après la désignation d'un nouveau commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans.